



Sommaire

- 3. Éditorial
- 4. Mairie

Les Délibérations des Conseils Municipaux de Février et Mars

- 8. Les travaux à ondres
- La navette de la Plage Le Plan Plage
- 10. Un quartier touristique Emplois Saisonniers
- 12. La Petite Enfance Accueil du public
- 13. Dossier à la Une ■

Le lieu d'accueil Enfant/Parent

15. Communauté de Communes ■ Une ère nouvelle

Pass foncier Journée éco-responsable du CPIE

16. Vie Locale ■

Cérémonie commémorative Tous ensemble à l'école à pied

17. Le Carnaval 2010
Service jeunesse
Au Centre de Loisirs

18. L'actualité du Foyer Echasses L'actualité d'Eclat

19. Culture ■
Gascon
Nadau à Capranie

20. Bibliothèque Festi'Mai

21. Bilan Journée de la Femme

22. Agenda Festi'Mai
Invitation repas des anciens
23. Informations pratiques
24. Ondres d'hier à aujourd'hui
■

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918 40 440 - Ondres De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Tel: 05 59 45 30 06 Fax: 05 59 45 22 20 Mail: contact@ville-ondres.fr PIE PIE

N VO VO SANE

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.



Mairie

Les délibérations du Conseil Municipal

du 1^{er} février 2010

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Approbation de l'avant-projet détaillé pour les locaux du Centre Médico Psycho Pédagogique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- APPROUVE le Dossier APD relatif aux aménagements de locaux administratifs (ancien logement de fonction de l'école maternelle), établi par le Cabinet LABADIE-SOUPRE Architecture.
- **SOLLICITE** auprès des Services de l'État une aide financière au titre de la D.D.R,
- **DIT** que les crédits seront prévus au Budget Prévisionnel 2010.

Le projet d'aménagement de ces locaux destinés à accueillir le CMPP (Centre Médicaux Psycho Pédagogique) du Sud des Landes aura un coût de 131 560 € TTC (solution n° 1) ou 130 364 € TTC (solution n° 2). La solution n° 1 comprend le changement complet de l'ensemble des plafonds existants; la solution n° 2 ne comporte qu'un remplacement partiel des plafonds.

À cet effet, le contrat de maîtrise d'œuvre présenté par le cabinet LABADIE-SOUPRE Architecte s'élève à 11 840,40 € TTC.

Le montant de ces travaux sera financé par les loyers versés par le CMPP à la commune. Les travaux doivent démarrer en juin et le CMPP devrait ainsi ouvrir en novembre 2010.

2 - Fixation des tarifs d'entrée pour les spectacles organisés par la commune



Dans le cadre de sa politique culturelle ambitieuse et accessible au plus grand nombre, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité. ADOPTE les tarifs des spectacles et animations culturelles tels que proposés ci-contre.

Tarifs spectacles dits de « 1^{re} catégorie »:

- 15 euros pour les adultes
- 10 euros pour les 12/18 ans, les étudiants, les chômeurs et bénéficiaires du RSA
- gratuit pour les moins de 12 ans

Tarifs spectacles dits de « 2° catégorie »:

- 10 euros pour les adultes
- 5 euros pour les 12/18 ans, les étudiants, les chômeurs et bénéficiaires du RSA
- gratuit pour les moins de 12 ans

Tarifs spectacles dits de « 3° catégorie »:

- 7 euros pour les adultes
- 4 euros pour les 12/18 ans, les étudiants, les chômeurs et bénéficiaires du RSA
- gratuit pour les moins de 12 ans

3 - Convention de partenariat avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale, année 2010.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité. **APPROUVE** la convention de partenariat 2010 entre la Commune d'Ondres et l'Association d'Aide Familiale et Sociale, et notamment le versement d'une participation financière au titre de la crèche familiale et du relais assistantes maternelles

La Commune d'Ondres adhère depuis plusieurs années à l'Association d'Aide Familiale et Sociale de Bayonne.

Cette association a pour objet d'assurer un service de crèche familiale et de relais assistantes maternelles.



Il est indispensable de maintenir au côté de l'accueil collectif assuré dans le cadre de la Maison de la Petite Enfance, un accueil en crèche familiale, afin de compléter l'offre de garde proposée aux familles et de répondre notamment à certains besoins dits « atypiques ».

La subvention communale 2010 devrait s'établir à un niveau d'environ 23 000 €.



4 - Convention avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) pour la mise en place d'une démarche Eco-responsable au sein de la Commune d'Ondres.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **APPROUVE** la mise en place d'une démarche éco-responsable au sein des services municipaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le C.P.I.E.

L'avenir de la planète est l'affaire de tous, particuliers, entreprises, associations et bien entendu collectivités locales. Conscients de cette responsabilité, les élus Ondrais ont souhaité orienter le fonctionnement de la mairie vers une démarche Eco-responsable. Cette démarche est basée sur le changement d'état d'esprit dans la vie quotidienne, professionnelle et personnelle, de chacun des membres de la collectivité, ainsi que sur la prise de conscience qu'un simple geste peut modifier notre comportement et notre empreinte sur la planète.

Il s'agit simplement d'intégrer les préoccupations environnementales dans les activités de chacun des services municipaux. Cette démarche se déroulera en deux temps:

- information, sensibilisation auprès des agents et mise en pratique d'actions concrètes dans le quotidien professionnel autour de thématiques préalablement définies (eau, énergie, déchets, achats...). L'administration locale se doit de montrer l'exemple.
- communiquer auprès de la population les actions mises en œuvre et leurs résultats afin d'exporter cette expérience et inciter les autres acteurs de la commune, particuliers, associations, entreprises, à adopter ces mêmes principes.

Pour mener à bien cette démarche, la municipalité va s'entourer des compétences et de l'expérience du C.P.I.E.

Le coût de mise en œuvre de cette démarche est évalué à 7 000 €, sachant que le C.P.I.E a d'ores et déjà obtenu une subvention de 4 000 € de la part d'EDF pour ce projet, le coût pour la Commune s'élève à 3 000 €.





Les délibérations du Conseil Municipal

du 22 février 2010

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Usine de production et de traitement d'eau potable. Avis de la commune suite à l'enquête publique.

Conformément au Code de l'Environnement et de la Santé Publique, une enquête publique a été prescrite du 25 janvier 2010 au 8 février 2010 inclus en vue de déclarer d'utilité publique la création de périmètre de protection et la dérivation des eaux souterraines des forages situés à Labenne et Ondres, et d'autoriser le Conseil Général des Landes à exploiter ces captages d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'émettre un avis favorable, sous réserve de l'avis favorable des administrations compétentes.

Les travaux de cette unité de production d'eau potable devraient démarrer en 2010, elle devrait entrer en fonctionnement courant 2012.

Elle permettra d'alimenter le Sud des Landes en eau potable et de sécuriser les réseaux au nord et au sud de ce secteur. Cette unité de production construite et gérée par le Conseil Général des Landes, participera à sa politique de reconquête du service public de la distribution d'eau potable.



2 - Convention d'accueil des enfants des familles de Saint André de Seignanx, de Saint-Barthélemy et de Biaudos au Centre de Loisirs sans hébergement d'Ondres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** le principe d'accueil des familles de Saint André de Seignanx, de Saint-Barthélemy et de Biaudos.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les enfants des communes de Saint André de Seignanx, de Saint-Barthélemy et de Biaudos ne sont plus accueillis au centre de loisirs de Saint Martin de Seignanx dans des conditions financières acceptables. Les maires de ces communes ont ainsi sollicité le centre de loisirs de notre commune. Dans le cadre d'une évidente solidarité intercommunale au sein du Seignanx, nous avons proposé de permettre aux enfants de ces villages de fréquenter le centre de loisirs d'Ondres dans l'attente qu'une solution pérenne puisse leur être proposée par leur commune d'origine.

Une convention sera signée avec chacune des communes concernées précisant la tarification faite aux familles, ainsi que la participation financière des communes aux dépenses occasionnées par l'accueil de ces enfants.

3 - Approbation du projet d'implantation d'une antenne relais télécom par BOUYGUES TELECOM sur le site de la station d'épuration d'Ondres

Après avoir pris connaissance du projet d'implantation et de la proposition de convention, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, - APPROUVE le projet d'implantation de l'antenne relais de BOUYGUES TELECOM sur le site de la station d'épuration tel que présenté dans les plans ci-annexés, - APPROUVE le projet de convention avec BOUYGUES TELECOM

Depuis 1998, France Telecom, SFR et Bouygues Telecom ont signé une convention avec la commune et le SIAEP les autorisant à installer des antennes sur le château d'eau. Souhaitant voir disparaître ces antennes, la municipalité a demandé depuis 2007 aux trois opérateurs téléphoniques, de chercher un autre site d'implantation. Étant arrivé en fin de contrat, la société Bouygues Telecom a retenu, avec l'accord de la mairie, le site de la station d'épuration. Les deux autres opérateurs dont la convention expire en 2012, n'ont pas encore trouvé de site. À l'occasion du chantier de rénovation du château d'eau, nous avons réitéré notre demande aux deux autres opérateurs.

4 - Commission d'évaluation des transferts de charges: désignation des représentants du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres destinés à le représenter au sein de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Après accomplissement des opérations de vote, **SONT DÉCLARÉS ÉLUS** par 20 voix pour et 3 abstentions M. Éric GUILLOTEAU en qualité de représentant titulaire M. Pierre JOANTEGUY en qualité de représentant suppléant

Depuis le 1er janvier 2010, la Communauté de Communes du Seignanx a instauré la Taxe Professionnelle Unique. La finalité de cette démarche est de mettre en commun au niveau du Seignanx des politiques portées aujourd'hui par les communes. La plupart des communautés de communes des Landes ont choisi cette démarche qui permet de faire mieux et moins cher ensemble que chacun seul dans sa commune. Il s'agit par exemple de mutualiser la politique économique, sociale, touristique, celle de la petite enfance ou des travaux de voirie... Dans ce cadre, la Communauté doit mettre en place une commission locale des transferts de charges. Le rôle de cette commission est d'envisager et de quantifier les transferts de compétences. À l'avenir certaines actions publiques communales seront donc prises en charge par la communauté. Les communes transféreront ainsi à la communauté les dépenses et les recettes liées à ces actions. Cette commission est composée de membres des Conseils Municipaux des communes concernées, chaque commune y dispose en application de la délibération du Conseil Communautaire du 27 janvier 2010 d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

Les délibérations du Conseil Municipal

du 18 mars 2010

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Adoption du Budget Primitif 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 21 pour et 4 abstentions,

ADOPTE le budget primitif 2010.

2010 : Un budget marqué par la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique dans le Seignanx.

L'année 2009 avait été caractérisée par des investissements importants, 2010 sera une année marquée par une pause au niveau des investisse-

ments communaux et par des dépenses de fonctionnement maîtrisées. En matière budgétaire, la véritable nouveauté est la mise en place de la T.P.U. par la Communauté de Communes du Seignanx (voir encart). Ce budget traduit cependant la volonté des élus de consolider et d'améliorer les services rendus aux Ondrais et donc leur bien-être. Le montant total du budget prévisionnel s'élève à 6 millions d'euros dont 4,6 millions pour assurer le fonctionnement de la commune et 1,4 million consacrés à l'investissement.



Côté Recettes: Une stabilisation des impôts locaux

Les impôts locaux sont la principale source de financement à Ondres (40 %) comme dans toutes les communes. Ces impôts sont prélevés sur les ménages (Taxes d'Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti, soit 2,1 millions d'euros). Mais désormais, la commune ne prélève plus de taxe professionnelle sur les entreprises. Cette taxe est prélevée par la Communauté de Communes qui nous la reverse en grande partie. La commune perçoit aussi des taxes à l'occasion de ventes de biens immobiliers et la taxe de séjour versée par les touristes. La crise immobilière étant dernière nous, les recettes liées au droit de mutation devraient se stabiliser autour de 20 000 €.

Si la saison 2010 est aussi bonne que la saison 2009, la taxe de séjour devrait rapporter 85 000 €. Les modalités de calcul **des dotations de l'État** (seconde ressource de la commune: 29 % en 2010) ont été revues par le gouvernement en 2009. Donc, comme l'an passé, cette recette stagne alors que la population Ondraise croît, ce qui crée des difficultés budgétaires structurelles pour notre commune comme pour toutes les autres.

Le recours à **l'emprunt**, pour financer les faibles investissements prévus en 2010, sera limité à 200 000 € (soit 3 % des recettes) afin de maîtriser la dette de la commune. Elle représentera au total 43 € par habitant.

Les produits des services et domaines fournissent une recette complémentaire à la commune (19 %). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois. Malheureusement, du fait de la tempête Klaus, comme l'an passé et à la demande de l'O.N.F, nous ne vendrons pas de pins sur pied en 2010. Cela représente un manque à gagner d'environ 70 000 €.

Ainsi les recettes de la commune, connaîtront une augmentation limitée cette année, ce qui nous oblige, pour respecter une gestion rigoureuse des finances communales, à maîtriser nos dépenses.



En 2010, l'Éducation et la Jeunesse restera le pre-

Côté Dépenses:

Priorités aux Services à la population.

mier poste de dépenses de fonctionnement (1,7 million d'euros du budget global), car l'avenir de nos enfants, reste quoiqu'il arrive, notre priorité. Cette part importante des dépenses s'explique par la volonté que nous avons de fournir un service municipal de qualité aussi bien aux « tout-petits » avec la Maison de la Petite Enfance qu'aux plus grands avec les différents espaces d'accueil du Centre de Loisirs. Des investissements conséquents et ininterrompus depuis plusieurs années ont permis à notre commune de disposer d'équipements adaptés à un service Jeunesse de qualité. L'année 2010 marquera une pause au niveau de ces investissements. Les efforts se concentreront plutôt sur la consolidation des services proposés comme le Pédibus par exemple. Au niveau du patrimoine communal (30 % du budget), nous allons aussi marquer une pause après des investissements conséquents en 2008 et 2009 (Larrendart et Mairie Annexe). Le plan pluri-annuel

d'amélioration de la voirie pour un montant annuel

de 240 000 € sera poursuivi. Il concernera en particulier la réfection de l'Avenue du 8 mai 1945, du Chemin de Piron, et des travaux d'aménagements de stationnement au stade.

3° poste de dépenses (16 %), les services à la population. Lors des dernières années les recrutements de personnels ont été importants afin d'améliorer le service rendu aux Ondrais. Chacun a pu en mesurer les résultats tant au niveau de l'embellissement de la ville qu'au niveau des services administratifs. Ces efforts seront maintenus, pour certains amplifiés, sans pour autant augmenter le niveau de dépense.

12 % des dépenses pour rembourser la dette. Ce pourcentage limité des dépenses est lié à la maîtrise de la dette déjà évoquée. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

6 % consacrés à l'animation de la commune et aux associations. Ce pourcentage peut paraître limité, cependant, les salles Capranie et Larrendart qui sont venues s'ajouter aux autres équipements municipaux fournissent des outils mis à la disposition des associations pour leur permettre de mieux vivre et d'animer la commune.

4 % du budget pour **l'ordre public**. Ces dépenses sont principalement liées à l'emploi de trois policiers municipaux à plein-temps et au coût de la surveillance de la plage l'été.

Nous dépenserons cette année 2 % du budget **pour accueillir les touristes**. Ces dépenses nous permettent de rendre plus agréables certains espaces comme la plage ou de rendre de nouveaux services comme la navette de la plage. Ces dépenses profitent aux touristes mais aussi aux Ondrais qui fréquentent la plage.

1 % consacré à **la subvention du CCAS**. Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficie de subventions du département ou de l'État car l'action sociale relève de leurs compétences. Donc les dépenses de la commune en matière sociale sont faibles.

Cependant, compte tenu du désengagement de l'État et des difficultés croissantes de certains Ondrais cette part du budget est sans doute insuffisante. L'avènement d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, permettra d'améliorer les services rendus.

En conclusion

Vous l'aurez compris, comme pour un budget familial, face à la stagnation de la plupart des recettes, il est difficile d'accroître les dépenses sans tomber dans le surendettement. L'impératif d'une gestion rigoureuse nous contraint à faire une pause au niveau des investissements que nombre d'entre vous appellent de leurs vœux: Bibliothèque, Espace de jeux pour les enfants, maison des associations, de la chasse,...

Mais grâce aux équipements nouveaux dont dispose la commune, les conditions sont désormais réunies pour apporter des services municipaux de qualité à l'ensemble de la population. Dans les mois qui viennent, nous devrons compter sur la mise en commun de la fiscalité économique au niveau du Seignanx pour financer des équipements structurants comme la voirie.

C'est désormais ensemble, avec les 7 autres communes du Seignanx, qu'il nous faudra penser certains projets d'investissement, notamment une piscine, et certaines dépenses de fonctionnement comme celles liées à l'action sociale. De plus, les grands projets à venir, en matière de logements, de tourisme, et bien entendu de commerces permettront dans les années qui viennent d'améliorer encore le niveau de prestation du service public dans notre commune.

2 - Vote des taux d'imposition 2010

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 21 voix pour et 4 abstentions,

FIXE les taux d'imposition 2010 tels qu'ils suivent :

« Les taux communaux augmentent mais la fiscalité des ménages reste stable ». Chacun constatera sur la feuille d'impôt que la somme à payer est inchangée (sauf l'augmentation liée à la loi des finances votée par le parlement). Pourtant, chacun remarquera aussi que les taux ont changé au niveau de la commune, mais ont disparu sur la ligne Communauté de Communes. C'est le corollaire de la mise en place de la TPU qui conduit la Communauté à percevoir toute la Taxe Professionnelle, tandis que la commune perçoit tous les impôts ménages. Les nouveaux taux sont donc l'addition quasiment mathématique des taux communaux et communautaires.

Taxes Ménage 2010	Taux Commune	Taux Communauté Commune	Total
Taxes d'Habitation	20,86 %	0 %	20,86 %
Foncier Bâti	31,613 %	0 %	31,613 %
Foncier Non Bâti	60,35 %	0 %	60,35 %

Rappel Taxes Ménage 2009	Taux Commune	Taux Communauté Commune	Total
Taxes d'Habitation	16,91 %	3,9 %	20,81 %
Foncier Bâti	25,63 %	6,06 %	31,69 %
Foncier Non Bâti	48,93 %	13,17 %	62,10 %

Les **travaux** à Ondres

Début des travaux de voirie sur la route de Saint-Martin de Seignanx

À l'automne dernier, le SYDEC a réalisé sous la route de Saint-Martin des travaux importants qui avaient pour but de séparer le réseau d'assainissement et le réseau d'eaux pluviales. En mai, les travaux de voiries vont pouvoir commencer. Il s'agit de sécuriser le secteur allant de la nationale 10 (devant la mairie) jusqu'à l'intersection avec le chemin de Tambourin. Le feu devant la mairie sera reculé pour améliorer la sécurité des piétons lors de la traversée du carre-

four. Du mobilier urbain sera installé sur les trottoirs pour empêcher le stationnement des voitures afin de rendre ces espaces aux piétons... Un ralentisseur sera installé avant à l'intersection du chemin de Tambourin. Enfin les trottoirs seront redimensionnés pour permettre la circulation en toute sécurité des piétons et des poussettes entre les écoles.

Ces travaux viennent s'ajouter à un programme important d'investissements de voirie réalisé en 2009 pour un coût total de 200 000€.



Sur la voirie communale:

• Chemin de Prat:

· Onemin de l'ide.	
Restructuration chaussée et revêtement bi-couche	65 613€
Rue des Hauts du Lac:	
Revêtement en enrobés	27 953€
Rue Dupruilh Stayan:	
Création de 2 ralentisseurs avec zone à 30 km/h	13 629€
Chemin de Rapetout:	
Reprofilage et revêtement bi-couche	5 932€
Aménagement façade de la poste:	
Revêtement en enrobés	8 256€
Rue de Larreuillot:	
Création de trottoir sur 80 m. et création réseaux Eaux Pluviales	12 296€
Stade Municipal:	
Aménagement d'un accès en enrobés vers les aires de jeux	35 812€

Sur la voirie communautaire:

• Rue Georges Lafont:

La rue Georges Lafont a enfin obtenu le statut de voie d'intérêt communautaire, la Communauté des Communes du Seignanx vient donc de réaliser la réfection du revêtement en enrobés et la création de 2 ralentisseurs au niveau du carrefour avec la rue des Faisans.

Coût à la charge de la Communauté de Communes

143 142€

• Rue de Tambourin:

Création de ralentisseurs et mise en zone 30 km/h, aux abords de l'école maternelle.

Coût à la charge de la Communauté de Communes

13 502€

Coût à charge de la commune

862€

• Carrefour RD 810/Rue du Docteur Lesca:

Aménagement du carrefour afin d'instaurer un double sens de circulation sur la rue du D' Lesca. Coût à la charge de la Communauté de Communes 14 730€ Coût à charge de la commune 2 200€



Des Travaux au château d'eau

Le château d'eau d'Ondres a plus de 40 ans de bons et loyaux services derrière lui. Le temps est venu pour cet ouvrage qui domine Ondres de faire une cure de jouvence. Les travaux ont débuté en Mars, ils se poursuivront jusqu'en Septembre. Ils sont assurés par le Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable. Il s'agit d'importants travaux de maintenance à tous les étages. Les revêtements et l'étanchéité du dôme sont refaits. Les canalisations et le réservoir sont révisés. L'enduit extérieur sera aussi repris cet été. Pendant la durée des travaux les antennes des opérateurs téléphoniques seront descendues. Seules celles de France Telecom et SFR seront remontées jusqu'à la fin de la durée de leur contrat.

Deux résidences en construction, 42 logements sociaux prévus



La société Bouygues Immobilier a démarré, face à Larrendart, la construction de sa résidence « le Paséo ». Cette résidence sera constituée de 49 logements. Grâce à la mise en place de son Plan Local d'Urbanisme, la commune en lien avec la Communauté de Communes a imposé dans cette résidence 12 logements à caractère social qui seront confiés à la société Habitat Sud Atlantic.

De la même façon, la société NEXITY Georges V va démarrer, chemin de Piron, les travaux de sa résidence « Galaya ». Dans le même cadre, la résidence comptera 23 logements sociaux locatifs sur un total de 44 logements... Ces logements seront gérés par la SA HLM COLIGNY. De plus le COL construira sur le même site, 7 petites maisons en accession à la propriété.

En attendant la réalisation de projets publics plus ambitieux qui seront annoncés dans les mois à venir, ces nouveaux logements sociaux permettront de répondre en partie à une demande qui est malheureusement toujours croissante.

La navette de la Plage: Le retour

Elle a été plébiscitée l'été dernier par les touristes, mais aussi par les Ondrais. Elle a même, au

cœur de la saison, été victime de son succès. Elle sera de retour route de la Plage dès le 1^{er} juillet, il s'agit bien entendu de la Navette. Ce nouveau service municipal, mis en place l'été dernier, a transporté plus de 32 000 passagers, en grande partie des touristes mais aussi de nombreux Ondrais puisque 15 % des départs concernaient le centre bourg.

Cet été, le service sera amélioré. Tout d'abord, nous mettrons en place du 24 juillet au 21 août une troisième navette ralliant le centre bourg à la plage. Celleci permettra de limiter le temps d'attente aux arrêts du bourg et d'éviter la cohue lors des départs en début d'après-midi et des retours en fin de journée.

De plus, les navettes circuleront plus tôt le dimanche matin pour faciliter l'accès au marché. L'arrêt du stade va être repensé pour accélérer les rotations des navettes. Un nouvel arrêt est à l'étude au carrefour de Bertrix pour répondre aux demandes des habitants des quartiers environnants.



Ayant perçu le caractère indispensable de ce service pour leurs clients, à l'unanimité, les hébergeurs Ondrais ont accepté cette année de participer à son financement. De plus, cet été, la Communauté de Communes, qui a la compétence Tourisme, va inciter les habitants et autres touristes du Seignanx à utiliser la navette. La communication liée à ce service sera donc amplifiée. Ainsi avec l'ensemble de ces partenariats public/privé, le coût de la navette supplémentaire sera partagé.

Donc cet été encore, pour éviter les problèmes de stationnement, pour gagner du temps, mais aussi pour la préservation de notre environnement, allons à la Plage en NAVETTE!

Le Plan Plage:

fin de la première étape d'études



Il s'agit d'un des grands projets du mandat de l'équipe municipale actuelle pour lequel nous nous sommes mis à travailler immédiatement. Après une phase de réflexion interne, l'hiver 2008/2009 fut consacré à la concertation des partenaires et à l'élaboration de la méthode de travail pour permettre le meilleur subventionnement du Plan Plage.

Depuis juin 2009, le bureau d'études ArtéSite accompagné par l'Office National des Forêts planche, rencontre les acteurs du Tourisme, propose, confronte, et vient de rendre sa dernière copie. Il s'agit désormais de partager ce projet avec les partenaires institutionnels et d'échanger avec la population Ondraise pour l'enrichir encore.

Ce Plan Plage est particulièrement respectueux de notre environnement en faisant la part belle aux déplacements doux, collectifs et aux comportements Eco-responsable. Il sécurise le site tant au niveau de la baignade qu'au niveau du fonctionnement du parking. Il rend la plage plus accessible et offre davantage de services publics. Enfin, il offre de

larges et agréables espaces de loisirs qui faisaient tant défaut à notre plage.

Il est difficile en quelques lignes et en un schéma d'expliquer les tenants et les aboutissants d'un tel projet, c'est pourquoi l'équipe municipale souhaite échanger autour de ce plan d'aménagement avec le plus grand nombre d'entre vous lors d'une réunion publique qui aura lieu le **mardi 11 mai 2010**.

Une fois cette étape d'études terminée, il s'agira à partir de cet été, d'envisager les quelques acquisitions foncières nécessaires et de penser au plan de financement du projet. La réalisation, se déroulera sans doute en plusieurs tranches et sur plusieurs années.

En cohérence avec le quartier touristique de l'impasse de la Montagne, l'avènement de ce Plan Plage constitue une indispensable étape vers un projet plus global de station touristique.

MARDI 11 MAI - 19h - Réunion Publique

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à échanger autour des projets touristiques et aménagements de la plage.

Un quartier touristique

en cours de réalisation

Derrière le Centre de Loisirs Dous Maynadyes, l'impasse de la Montagne dessert déjà le camping « Blue Océan » (1 300 lits) et la Résidence Hôtelière « L'allée des Dunes » (960 lits).

Au bout de cette impasse, nous avons souhaité compléter l'hébergement touristique Ondrais en proposant sous forme d'appel d'offre une parcelle de 16 hectares.

Après plusieurs mois de consultations et d'échanges avec plusieurs investisseurs, nous envisa-

geons de partager le terrain en deux parties.

Le fond de la parcelle (10 hectares) sera destiné à la construction d'un village de vacances Eco-Responsable. Ce village de chalets (3 étoiles) et de villas (4 étoiles) sera construit et géré dans le plus strict respect de l'environnement. Il disposera d'équipements de loisirs ouverts à tous comme un restaurant, un espace de balnéothérapie avec spa, une piscine naturelle,...

Cet équipement plus haut de gamme pour notre commune touristique permettra la création d'une trentaine d'emplois à l'année.

À l'entrée de la parcelle, toujours dans le même état d'esprit de développement durable, nous souhaitons voir le camping s'étendre sur le reste du terrain. Ainsi à terme, ce quartier d'Ondres, structuré autour



de l'impasse de la Montagne, accueillera l'été environ 4 000 touristes.

Il est donc absolument nécessaire de constituer à l'entrée de l'impasse un cœur de quartier touristique qui puisse fournir aux touristes mais aussi aux Ondrais un espace public de vie, de rencontre, d'animations, d'échanges, des commerces, des salles de réunions.

De part et d'autre de l'entrée de l'impasse, la commune dispose d'une surface d'un hectare ce qui est largement suffisant pour envisager ce projet.

Dès cet été, nous allons mener une étude des besoins actuels et futurs auprès des professionnels du Tourisme mais aussi des touristes eux-mêmes. Bien entendu cette étude sera menée en lien avec le programme du Plan Plage et en concertation permanente avec les Ondrais.

Emplois Saisonniers

L'été approche, les premiers touristes sont déjà là pour profiter des premiers beaux jours d'avril. La commune a déjà recruté ses employés saisonniers. Comme les années précédentes, nous emploierons 6 jeunes Ondrais aux services techniques et 2 auxiliaires de Police Municipale pendant les deux mois d'été.

Les hébergeurs Ondrais, sont eux aussi en quête de plusieurs dizaines d'employés saisonniers. À compétence et motivation égales, leur préférence va bien sûr aux jeunes de la commune.

N'hésitez pas à leur proposer votre candidature.



Conservons un service d'accueil de la Petite Enfance de qualité

Le 11 mars 2010 fut marqué par une journée de contestation nationale des professionnels de la petite enfance, soutenus par l'Association des Maires de France et l'Union Nationale des CCAS entre autres.

Le gouvernement a rédigé un projet de décret modifiant les règles qui régissent les établissements d'accueil du jeune enfant. Ce décret prévoit d'abaisser de 50 % à 40 % la part des professionnels diplômés, de porter la capacité d'accueil en surnombre de 15 % pour les structures de 21 à 40 places et de 20 % au-delà de 40 places.

Ces premières modifications sont l'application de la Directive Européenne de Services dans laquelle le gouvernement français, à la différence de certains autres pays européens, a inscrit le secteur de la Petite Enfance.

À la Maison de la Petite Enfance d'Ondres, nous avons fait le choix de construire une équipe de professionnels qualifiés. 75 % des agents en encadrement d'enfants sont diplômés.

La capacité d'accueil est de 30 enfants, l'application des 15 % de surnombre nous imposerait d'accueillir jusqu'à 34.5 enfants. Nous atteignons ce chiffre déjà ponctuellement pour répondre à des demandes exceptionnelles des familles. Ces jours de dépassement doivent rester exceptionnels car les valeurs



d'accueil, que nous avons inscrites dans le projet éducatif, comme la prise en charge la plus individualisée des enfants accueillis et de leur famille, ne pourraient plus être assurées.

Il en va d'autant pour la mise en place des temps d'éveil qui ne peuvent être organisés qu'en petit groupe d'enfants. La municipalité et l'équipe des professionnels de la Maison de la Petite Enfance souhaitent pouvoir maintenir la qualité de l'accueil offerte aux enfants et aux familles Ondraises.

La municipalité prend donc position en faveur d'un service public de la petite enfance de qualité et demande au gouvernement l'exclusion de la Petite Enfance du champ d'application de la directive européenne de services.

Accueil du public en Mairie... Suite

Dans le précédent bulletin, nous vous faisions part du déménagement des Services Techniques, Urbanisme et Police Municipale dans les locaux de la nouvelle Mairie Annexe, Maison Béquite.

Les locaux de ces services ayant été déménagés fin décembre, les bureaux qui ont été libérés en Mairie ont été réhabilités et réaffectés aux personnels des services restant en Mairie, ainsi qu'aux élus.

Ainsi, l'accueil de la Mairie, assuré par **Stéphanie LAPHOND** prend toute sa place dans le Hall.

Au rez-de-chaussée, l'aile gauche abrite:

- Le bureau du Maire, Bernard CORRIHONS
- Le bureau de la Directrice Générale des Services, Hélène RICHARD. Celle-ci, actuellement en congé de maternité, est remplacée par Raymond LOPEZ.

- Le bureau d'Olga ORTEGA, qui assure l'assistance juridique administrative (Actes administratifs, Délibérations du Conseil, Assurances, Marchés publics...)
- Le bureau de Corinne BERNOS: Services à la population (Etat-Civil, Élections, Cimetière...)

Au rez-de-chaussée, l'aile droite abrite:

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):

- Le bureau de Véronique CLERCQ
- Le bureau de Dominique BERHO

Derrière l'accueil, se trouve le bureau de **Francis BUJALANCE**, Directeur du Secteur Enfance Jeunesse

Sur le palier, on trouve les 2 bureaux des affaires scolaires:

- Muriel DUCASSOU
- Virginie FLOURY-BENARD



Dossier à la une

Un nouveau service ouvre ses portes: Le lieu d'accueil Enfant/Parent





Dans le cadre du Contrat Éducatif Local, un groupe composé de professionnels de l'enfance, de membres de la Confédération Syndicale des Familles, de parents, de la Caf et d'élus, mène depuis novembre 2007 une réflexion sur la parentalité à la demande de la Municipalité.

Il est constaté que les familles accueillies dans les structures sollicitent régulièrement les professionnels. Si certaines familles Ondraises sont en questionnement dans leur fonction parentale, d'autres expriment leur difficulté dans un contexte d'isolement social ou familial ou dans la séparation parent-enfant. Un Lieu d'Accueil Enfant Parent, espace d'échange pour les parents avec leur enfant et les futurs parents, accueillis par des professionnels et des bénévoles, pourrait être une réponse appropriée au constat énoncé.

Afin d'affiner le besoin des Ondrais pour ce type de lieu, un questionnaire interrogeant directement les familles sur leurs attentes dans le cadre d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent a été élaboré et distribué aux familles Ondraises (avec enfant de la naissance à 6 ans) en octobre 2009.

À la lecture des réponses, le besoin repéré concerne la tranche d'âge de la naissance à 3 ans. Les familles des enfants scolarisés entre 3 - 6 ans, n'expriment pas le besoin de ce type d'accueil.

C'est pourquoi, le groupe de travail a construit un projet pour une ouverture prochaine d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent.

C'est un lieu qui accueille les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs parents.

Il a pour mission de favoriser la socialisation précoce de l'enfant, en présence de son parent. L'accueillant est présent pour accompagner la rela-

L'accueillant est présent pour accompagner la relation parent-enfant et faciliter le lien et les échanges entre chaque personne fréquentant ce lieu.

Les principes:

- L'anonymat: il sera seulement demandé le prénom de l'enfant, son âge et le lien de parenté avec l'adulte accompagnant.
- La confidentialité
- La gratuité de l'accueil
- La neutralité: le lieu est ouvert à tous et chacun étant reconnu dans ses différences
- La présence obligatoire d'un parent, afin de permettre à l'enfant de se sentir en confiance et d'autre part valoriser les échanges et la rencontre entre parents
- Le respect des règles de la vie en groupe par l'ensemble des participants (enfants et adultes)







Les objectifs:

- Préparation à la séparation: par la présence du parent, l'enfant en sécurité affective s'ouvre spontanément au monde extérieur. Le parent peut parler de ses angoisses face à la séparation et appréhender progressivement l'autonomie de son enfant.
- Offrir un premier espace de socialisation où le jeune enfant est confronté à la vie de groupe et à ses règles, premiers pas vers la citoyenneté.
- Favoriser le lien parent-enfant
- Accompagner le parent dans sa fonction parentale avec le soutien de professionnels
- Favoriser le lien social entre parents
- Valoriser les compétences parentales à travers les échanges entre parents

Ce lieu doit permettre à l'enfant de bénéficier d'un espace de jeu adapté à son âge et à son développement et pour les parents de trouver un espace ressource. Cet accueil se fera à La Maison de la Petite Enfance. Il fonctionnera les mercredis après-midi de 15h à 17h30 à partir du mois de mai.

Conception de l'accueil:

- Accueillir chaque parent dans le respect de sa différence, sans jugement ni a priori, en garantissant à chacun la même qualité d'écoute.
- L'accueil se doit d'être chaleureux et convivial.
- L'accueillant, quel que soit sa formation initiale, s'engage, sur le lieu d'accueil à:
 - Respecter et veiller au respect par chacun de sa charte et ses règles
 - Être le garant de la réalisation du projet et de la mise en application de ses principes et valeurs.
 - Ne pas privilégier la relation individuelle avec les familles mais au contraire favoriser les échanges entre parents
 - Mettre en valeur les compétences parentales à travers le partage des expériences
 - Créer un lieu rassurant qui permette au parent et à l'enfant l'expression libre



- Pour les familles ce lieu permettra:
 - Un espace de rencontre avec d'autres parents
 - Découvrir son enfant dans sa relation avec ses pairs ou avec des adultes
 - Un espace de jeux adapté au jeune enfant
 - Un moment privilégié avec son enfant dégagé de toutes les obligations et contraintes domestiques.

LE FONCTIONNEMENT

Le gestionnaire:

La Mairie d'ONDRES

Date d'ouverture prévisionnelle:

le mercredi 5 mai 2010

Les horaires d'ouverture:

Le lieu d'accueil sera ouvert les mercredis aprèsmidi de 15h à 17 h 30, excepté le mois d'Août et les vacances scolaires de Noël.

Ce jour pourra être modifié en fonction de la fréquentation et de la demande des familles.

Le lieu:

Maison de la Petite Enfance 120 place Richard Feuillet, 40 440 ONDRES Tél.: 05 59 45 14 72

Mail: maisonpetiteenfance@ville-ondres.fr

Les partenaires financeurs:

- Porteuse du projet, la Mairie d'Ondres participe par la mise à disposition des locaux, de personnel et la prise en charge des frais de fonctionnement.
- La CAF de Bayonne accompagnera le projet avec la Prestation de Service Unique.
- La Confédération Syndicale des Familles participe avec la mise à disposition de deux bénévoles formés à l'écoute.

Une réunion d'information sera organisée le mercredi 5 mai à 15 h à la Maison de la Petite Enfance

pour la présentation du projet et des accueillants, mais aussi pour une rencontre avec les familles ayant participé au questionnaire.

Communes de Communes

Une ère nouvelle pour la Communauté de Communes du Seignanx

Depuis deux ans, les délégués communautaires rassemblés autour de Jean Marc Larre, le Président de la Communauté de Communes du Seignanx ont défini un programme de mandat reposant sur la mise en commun de moyens supplémentaires pour le territoire.

Avec la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique, 2010 marque pour la Communauté du Seignanx l'entrée dans cette nouvelle ère:

- L'ère de la mutualisation des moyens
- L'ère de la solidarité intercommunale accrue
- L'ère des proiets ambitieux communs

En un mot l'ère de communauté de vie entre nos 8 communes.

Dès ce printemps, nous allons installer, au sein de la Communauté de Communes, une commission locale des transferts de charges, dont la mission est de proposer la mise en commun de services municipaux afin de les rendre plus performants pour l'ensemble du Seignanx. Nous allons de plus, nous doter des compétences « Déplacements » et « Pistes Cyclables » pour penser ces services au niveau de l'ensemble de notre canton.

Mais pour 2010, la mutation la plus importante concerne la fiscalité de la Communauté. Depuis le 1^{er} janvier, seule la Communauté perçoit la Taxe Professionnelle prélevée sur les entreprises du Seignanx. Les communes quant

à elles prélèvent désormais la totalité des taxes d'habitation et foncières. La Taxe Professionnelle va rapporter 12,4 millions d'euros à la Communauté alors qu'elle avait rapporté l'an passé 10 millions aux communes et 1 million à la Communauté.

La Communauté va reverser tous les ans à partir de 2010, 10 millions aux communes (dont 400 000 € à Ondres). En 2010, la Communauté va donc pouvoir entamer le programme commun réfléchi depuis deux ans.

Cette année, la priorité sera la mise à niveau de la voirie communautaire avec des travaux importants à Tarnos, Saint-André ou Ondres qui n'auraient pas tous pu être menés sans la TPU.

L'accent sera aussi mis sur le Plan Local de l'Habitat qui est une compétence de la Communauté et une attente forte des habitants du Seignanx. Les structures du Comité de Bassin d'Emploi, du Foyer des Jeunes Travailleurs, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et de l'Office de Tourisme Communautaire seront renforcées. Enfin deux études seront lancées en 2010, la première concernera l'implantation d'une piscine communautaire et la seconde un agrandissement de la maison Clairbois (siège de la Communauté de Communes).

Jean Marc LARRE Président de la Communauté de Communes du Seignanx

Des mesures en faveur de

l'accession sociale à la propriété

Consciente de la difficulté pour les ménages de s'installer sur le Seignanx, la Communauté de Communes a voté, le

17 décembre 2009, la mise en œuvre du **PASS FONCIER** sur les huit communes de son territoire. Au travers du PASS-FONCIER, la Communauté de Communes du Seignanx peut attribuer aux ménages, dans des conditions prédéfinies, des aides forfaitaires allant jusqu'à 4000 €, leur permettant ainsi d'acquérir un logement avec une TVA de 5,5 %, de bénéficier d'un prêt à remboursement différé et de majorer le prêt à taux zéro.

Pour tout renseignement complémentaire : http://www.cc-seignanx.fr ou contacter le Service Logement et Cadre de vie de la Communauté de Communes du Seignanx au 05 59 56 61 69. ■



Journée éco-responsable du CPIE

(Le Centre Permanent Initiative pour l'Environnement du Seignanx) Développons ensemble une attitude écologiquement responsable



Mardi 15 juin 19h - 20h 15 CPIE GRATUIT « Biodiversité du Seignanx »: soirée DIAPORAMA animée par le CPIE sur les espèces végétales et animales rares ou protégées du Seignanx: orchidées sauvages, libellules, oiseaux migrateurs et nicheurs, petits mammifères, RV: bâtiment pédagogique du CPIE.

Toutes les infos sur : www.cpie-seignanx.com / Tél.: 0559561620

Vie locale

Cérémonie **commémorative** de la fin de la **guerre d'Algérie**





À Ondres, c'est la FNACA qui représente les combattants, tous les combattants de l'Algérie. Dès 1963, au plan national, la FNACA a considéré que le 19 mars 1962 était la date du cessez-le-feu en Algérie. C'est donc tout naturellement qu'à Ondres comme dans 20718 villes ou villages de France le 19 mars a été choisi comme date anniversaire.

Et comme chaque année depuis 1963, la polémique renaît, gronde, enfle... pour s'assoupir durant une année. La guerre d'Algérie fut un drame, une terrible souffrance, un sacrifice de 28 mois pour toute une jeunesse. Tous les morts, tous les blessés, tous ceux qui ont tellement donné d'eux-mêmes ont droit à un même respect, un respect que seul le silence peut honorer.

Chacun sait qu'aucune guerre ne s'est jamais arrêtée dès l'instant d'un décret, d'un accord, ou même d'un armistice; chacun sait qu'après le 19 mars 1962, il y a eu des règlements de comptes, des exécutions, des persécutions; avec vous tous, je les regrette; aucun n'entre eux pourtant ne justifie que l'on entretienne les vieux démons politiciens.

Ondres a eu la chance qu'aucun de ses enfants n'ait à être inscrit au fronton du Monument aux Morts. Ondres a pourtant payé comme partout en France un lourd tribut, par l'absence, par l'angoisse, par la séparation. Le temps comme toujours a séché bien des larmes, il n'a pas tari le souvenir.

Ce sont les souvenirs que la section locale de la FNACA fait vivre. Elle le fait dans la discrétion et la dignité. Sans doute quelque part chacun de ses membres le fait elle pour servir encore une fois.

Voilà pourquoi le temps n'est pas à la polémique, voilà pourquoi, tous les 19 mars en tant que Maire de la commune, je suis auprès de chacune et chacun d'entre vous. ■

Discours de **Bernard Corrihons**Maire d'Ondres

Tous ensemble à l'école à pied



Avec le printemps c'est le retour du Pédibus qui s'annonce... Le Pédibus, ou autobus pédestre, est l'accompagnement vers l'école d'enfants se déplaçant à pied, en groupe, encadrés par des adultes.

Dès le 3 mai, les services municipaux faciliteront ces déplacements solidaires et

respectueux de l'environnement par la mise à disposition de deux animateurs pour l'encadrement

du Pédibus. Le parcours du Pédibus partira de l'ancienne poste avec un arrêt sur la place Richard Feuillet devant le foyer Yvonne Loiseau:

- à 8 h 10 au niveau de l'ancienne poste
- à 8 h 20 au niveau de la place Richard Feuillet

Pour inscrire vos enfants au Pédibus, nous vous invitons à vous rendre à l'accueil périscolaire du lundi au vendredi de 17 h 00 à 18 h 30.

La volonté municipale de développer un projet social basé sur le vivre ensemble trouve dans ce type d'initiative citoyenne un écho que nous souhaitons le plus large possible.

Carnaval

Cette année encore le carnaval d'Ondres, organisé par l'association des Parents d'Élèves en collaboration avec le service enfance/jeunesse de la ville et des associations telles que « Eclat », « Anim'Ondres », les échassiers du Foyer « Les Bergers du Seignanx » ou bien le « C.S.O », a connu un franc succès.

Tout le monde s'est réuni à la salle Dous Maynadyes déguisé sur le thème du nouvel an chinois pour le départ du défilé. En tête l'association Eclat et la banda suivies de San Pansart qui avait pris cette année les apparences de Sébastien CHABAL. Le Centre de Loisirs qui avait créé un magnifique dragon suivait avec juste derrière lui les jeunes du service jeunesse qui s'étaient préparés pour nous offrir un spectacle de « Batucada ». Les échassiers fermaient la marche.

L'ambiance était donc au beau fixe tout comme la météo de cette après-midi. À la fin du défilé, les en-



fants et les adultes ont pu se restaurer autour d'un goûter offert par la F.C.P.E, puis ce fut l'heure du jugement et du bûcher de San Pansart avant de finir cette agréable demi-journée par un apéritif offert par l'association Anim'Ondres.

Vivement le carnaval 2011 !

Service jeunesse



Au Service Jeunesse tout est possible! Sans programme fixe les activités peuvent changer selon les groupes qui s'y trouvent.

C'est un milieu où chacun peut s'impliquer selon ses goûts et ses capacités. La Maison des Jeunes peut donc prendre toutes les formes selon ses participants. C'est un milieu de vie, un lieu de rencontre, d'échange, de forma-

tion et d'information. La Maison

des Jeunes permet aux jeunes de 11 à 17 ans de se retrouver entre amis, de discuter, d'écouter de la musique, d'organiser et de participer à diverses activités.

Pèle Mêle pendant les vacances de Pâques Venez relooker la maison des jeunes

Ados, Pré Ados, Vous êtes attendus le 19 avril à la MDJ pour mettre en place le chantier de relooking.

Mardi 20 avril Après Midi **Hockey Sub Aquatique** Mercredi 21 avril Après Midi Jet Ski à Capbreton Jeudi 22 avril

Rafting à Itxassou réservé aux Pré-Ados Vendredi 23 avril

Descente de Baïgura en trottinettes tout terrain

Contact: Jérôme ou Roger 0559453497 ou 0665694988



Centre de loisirs

Nouveau!

Vous pouvez inscrire vos enfants en ligne sur le site Internet de la ville www.ville-ondres.fr



L'actualité du Foyer d'Éducation Populaire

SORTIE en cidrerie: Quel succès!

Le 10 février dernier, le FOYER a organisé sa traditionnelle sortie en cidrerie.

Jamais il n'avait rassemblé autant de monde pour un tel déplacement. Les 50 personnes envisagées devinrent rapidement 92 inscrits. Un deuxième bus fut inévitable... et tous revinrent ravis au terme de cette journée.



VOYAGES:

Après le voyage en Égypte en novembre 2009, le FOYER prépare deux voyages pour cette année 2010. Du Portugal à l'Espagne, du 1er au 9 juin (en autocar). Visite des sites classiques du Portugal: Evora Coruche Lisbonne Nazaré Batalha Fatima Coïmbra Aveiro Porto, une mini-croisière sur le Douro, retour par St Jaques de Compostelle. Le programme complet est affiché au Foyer.

La Slovénie par Venise, du 14 au 21 septembre (avion + autocar).

Petit pays (la moitié de l'Aquitaine) détaché de la Yougoslavie depuis 1991, riche en atouts naturels: la côte (prolongation de l'Istrie croate) le site enchanteur de Bled, les grandes grottes de Postojna

et les monuments de Ljubljana.

Visite de Venise: le Lido, le Palais des Doges, le grand canal... Le programme complet est affiché au Foyer. Pour toute information concernant ces deux voyages on peut contacter M^{mes}, M.:

CORRIHONS Suzon	0559453215
DUVERT Dany	0559451498
LOCHIAN Colette	0559453244
LOUMAGNE Nelly	0559452645
THEODORE Jean/Monique	0559453387

Info de dernière minute:
Il reste encore quelques places!

ÉCHASSES: « Les Bergers du Seignanx »

Le 13 mars dernier, beaucoup de nos « Bergers » ont rejoint de nombreux enfants du Centre de Loisirs pour participer à ce carnaval très animé, ensoleillé et haut en couleur.

Mais déjà les futurs spectacles et sorties pour 2010 sont annoncés:

- Anglet le dimanche matin 2 mai de 10h à 12h
- St-Martin-de-Seignanx: marché local le samedi matin 19 juin de 10 h à 12 h
- Les 8 marchés du Seignanx tous les vendredis du 9 juillet au 27 août inclus: de 10h à 12h
- Spectacle à St Girons (à côté du lac de Léon) le lundi soir 19 juillet : départ vers 19 h 30 et retour vers 23 h environ,
- ESTIVOC à Pau, Le Seigneur des Agneaux, le dimanche 22 août de 7h le matin jusqu'au soir très tard (environ 1 h 30 du mat . !).

Merci d'aller les encourager! ■



ECLAT

Équipe pour la Culture Locale et l'Animation Touristique Pour tous renseignements sur les activités d'ECLAT: 06 09 62 81 92

Les prochains rendez-vous d'Eclat:

Mercredi 28 et jeudi 29 avril: ECLAT est mobilisé pour aider Samuel Barria à recevoir des collégiens d'AR-REAU (65), élèves de cours d'Occitan: goûter, animations gasconnes (contes, danses, chants, gemmage...)

Vendredi 30 avril: Maïade d'ECLAT type « auberge espagnole » (chacun apporte quelque chose et tout le monde partage) suivi d'une activité danses traditionnelles.

Dimanche 9 Mai: Journée Gasconne à Biscarrosse organisée par Gascon Lanas ■

Culture

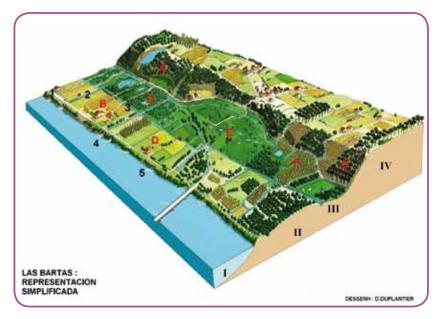
Entre las aigas - Lo gascon en partage

LAS BARTAS

Amigas e amics,

Uei que vam parlar de las bartas*. Aqueth mòt gascon que designa las tèrras regularament anegadas* dens lo perimètre de las planas alluviaus de l'Ador e deus sons afluents. lo Lui*. los Gaves amassats* e la Niva.

Que s'esténen sus 12000 ectaras, en tot har un un cordon de 80 km de long pr'ua largor de un a tres km, despuish Pontons au Nòrd-Èst dinc a Baiona au Sud-Oèst. Lo CPIE Seignanx et Adour (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), situat a Arremont (Sent-Martin) que'ns a balhat la representacion simplificada deus sosensembles paisatgèrs de las bartas.



Explics deu dessenh

Entitats deu paisatge:

- I Ador (o afluent)
- II Barta hauta III - Barta baisha
- IV Sequèr (o costalat o hautin)

Amainatgements idraulics:

- 1 Estanc (o muga o paishèra)
- 2 Estèir
- 3 Travèrsa
- 4 Pòrta a desbondada
- 5 Pòrta a trompa

Ambiants màgers:

- A Cassorar (o cassiar)
- B Camps d'indon (o milhòc)
- C Verneda (o vernatar) e plans d'aiga
- D Pradaria (o prada) de dalhar
- E Pradaria naturau aigassuda
- F Briular (o pibolèra)
- G Piadar (o pinhadar)

Entités du paysage:

- I Adour (ou affluent)
- II Barthe haute
- III Barthe basse
- IV Côteau sec ("séqué")

Aménagements hydrauliques:

- 2 Etier ("estey", ruisseau ou canal relié au fleuve)
- 3 -Traverse (canal parallèle au fleuve)
- 4 Porte à flot
- 5 Porte à clapet

Principaux milieux:

- B Champs de maïs
- C Aulnaies et plans d'eau
- D Prairie de fauche
- E Prairie naturelle humide
- F Peupleraie
- G Pinède

Nadau - Capranie Comblée

Samedi 13 février, l'espace Capranie était comble pour accueillir Nadau. La commune organisatrice a dû pour la première fois refuser du monde.

Venus de toutes les Landes, le public s'est une fois de plus enthousiasmé pour le groupe et est visiblement reparti heureux et ravi.

Car Nadau c'est un d'abord Jan qui nous transporte au cœur de nos racines, qui nous fait vivre ou revivre des instants simples, joyeux, remplis d'émotion de

Mais c'est aussi la musique où se mêle guitare, cornemuse et violon. Une musique puissante qui plaît à toutes les générations, mélangeant le moderne et le traditionnel. Des textes de pure poésie comme « lo

dia Maria » où il nous conte tout son amour informulé. Des textes vrais, drôles, des retours de fêtes plus vrais que nature.

ONDRES, ce samedi soir était 100 % Gasconne! ■



Festi' Mai

Avec la treizième édition du Festimai, la Communauté de Communes du Seignanx confirme son engagement au service d'une culture pour tous.



La programmation 2010 fera la part belle à deux magnifiques artistes Rose et Souad Massi. À leurs côtés, pendant un mois, venez rencontrer des personnalités et des talents du cirque vivant, du gospel, de la chanson française ou du théâtre de rue. Parcourez le Seignanx, et de village en ville partageons nos émotions et notre Festimai.

Jean BAYLET

Vice-président de la Communauté de Communes du Seignanx

C'est un honneur d'être la marraine de ce 13° Festimai. Pour moi qui viens d'un pays ensoleillé entre la montagne et la mer, venir chanter en mai devant vous entre la mer et la montagne, je l'espère un jour de grand soleil, me fera me sentir encore plus proche de mes racines, celles d'un peuple pour qui je rêve aussi d'une plus grande possibilité d'accès à la culture. Et si ce festival sent, comme le dit Didier Porte, la bande d'ultra-gauchos-anarchosautonomes-néo-ruraux à plein nez... et bien tant mieux!

Souad Massi Marraine du 13º FestiMai

Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale :			
	MATIN	APRES-MIDI	
Lundi		16h30-18h00	
Mardi		16h30-19h00	
Mercredi	10h00-12h00*	14h00-17h00*	
Jeudi		16h30-18h00*	
Vendredi		16h30-18h00	
Samedi	10h00-12h00*		
	*Accès informat	tique	

La bibliothèque reste ouverte aux heures habituelles pendant toute la durée des travaux sur le château d'eau. Durant cette période l'accès se fera par la cour de

l'école élémentaire. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour les perturbations engendrées.

Les journées de la femme

La bibliothèque municipale a participé avec conviction aux journées de la femme en associant le Théâtre des Chimères en proposant des lectures mises en scène par des comédiennes, au cours du repas du samedi soir.

Il n'est jamais trop tôt!

Pour sensibiliser les jeunes lecteurs et dépasser les préjugés sexistes (un garçon ne fait pas de danse, une



fille ne fait pas de bricolage...) les élèves de CP et CE1 ont rencontré Agnès Laroche, une auteure jeunesse très sympathique, et travaillé autour de son dernier album « un copain de plus » qui traitait de ce thème. Vous pouvez la retrouver et connaître ses impressions sur cette rencontre sur son blog.

agneslaroche.blogspot.com

Portage de livres à domicile

Compte tenu des difficultés d'accès à la Bibliothèque pendant cette longue période, le Personnel de la Bibliothèque met en place un service de portage de livres à domicile. Celui-ci s'adresse à toutes les personnes ayant des difficultés à se déplacer. N'hésitez pas à vous faire connaître en contactant la bibliothèque au 05 59 45 23 59 ■

Nouveautés Printemps 2010

ROMANS

Les terres brûlantes-G. BORDES
Quitter le monde-D. KENNEDY
Le chœur des femmes-M. WINCKLER
L'olympe des infortunes-KHADRA
L'ombre de ce que nous avons été-L. SEPULVEDA
L'ombre du vent-C.L. ZAFON
L'annonce-M.H. LAFON
Le premier amour-V. OLMI

Une seconde chance-P.CAUVIN
Les cris-C. CASTILLON
Un roman sans fin-K. FOLLETT
L'homme qui m'aimait tout bas-E. FOTTORINO
Le sceau du secret-C. LINK
Pourquoi le ciel est bleu?-C. SIGNOL
Les amants du Saint Laurent-A. DUBOS
Le voleur de coloquintes-J. ANGLADE

POLICIERS

Une mère sous influence-P. MAC DONALD La fin des secrets-D. CHAMBERLAIN La princesse de glace-C. LÄCKBERG Le tailleur de pierres-C. LÄCKBERG

DOCUMENTAIRESOlentzero-C. LABAT

Le conflit : la femme et la mère-E.BADINTER



Regards de femmes, Retour sur un événement...

Le 6 et 8 mars 2010 a eu lieu à l'espace Capranie un ensemble d'initiatives s'inscrivant dans le cadre de la journée internationale de la femme. Exposition, débat, projection de documentaire, lecture de texte, concert, rencontre avec des auteurs sont venus ponctuer cet évènement qui au regard du succès rencontré donnera sûrement lieu à une suite en 2011.

Regards de femmes l'exposition



Elles étaient quatre, quatre femmes, quatre artistes pour cette exposition éphémère. Les œuvres de Minna, d'Abigael Jameson, de Leslie Varela et de Laurence Wagon ont transformé l'espace Capranie en galerie d'art le temps d'une rencontre, la rencontre entre le public et les créations de ces artistes installées toutes dans le sud des Landes. Cette exposition plébiscitée par les nombreux visiteurs, c'est avant tout un hommage à la combativité, la beauté, la fragilité, la sensualité des femmes.

Un concert solidaire



Moonlight Benjamin nous a offert un concert exceptionnel. La chanteuse haïtienne nous a présenté son nouveau spectacle en trio. Une musique résolument tournée vers ses racines.

La municipalité avait décidé de reverser les recettes de cette soirée aux sinistrés de Haïti, la présence de Moonlight Benjamin pour participer à cette action solidaire n'en a été que plus émouvante.

Une auteure à l'école

Le 8 mars 2010, les CP et les CE1 de l'école d'Ondres ont eu le plaisir d'accueillir à la Bibliothèque Municipale, Agnès Laroche, auteure de littérature de jeunesse. Cette génération montante a abordé le sujet de la femme au travers du roman d'Agnès Laroche « Un copain de plus ». Ils ont débattu de la place de la femme dans la société et les adultes présents ont pu se rendre compte que les mentalités changeaient et que ce qui pouvait être difficile à comprendre pour certains adultes était tout naturel pour les enfants. Une rencontre enrichissante pour tous, une promesse d'avenir pour notre société.

Umoja, le village interdit aux hommes



Ce sont près de 200 spectateurs qui ont pu assister à la projection du documentaire « Umoja » programmée à Capranie dans le cadre de la journée internationale de la femme. Réalisé en septembre 2006 au Kenya par Jean Crousillac et Jean-Marc Sainclair, ce documentaire plonge le spectateur dans l'univers singulier de ce village de femmes qui, blessées dans leurs chairs et dans leurs âmes par les hommes, ont fini par rejeter définitivement ces derniers.

Reines d'un jour

Quand les nourritures terrestres (buffet tenu par les membres du COS - agents municipaux) rejoignent celles de l'esprit, grâce au talent du duo de comédiennes du Théâtre des Chimères invitées pour l'occasion par la bibliothèque municipale.

Muriel et Viviana ont réussi à créer de la complicité avec l'assistance conquise par ces textes d'auteures diverses, dans un cadre qui a transformé Capranie.

L'apéritif dînatoire a permis une rencontre conviviale au cours de laquelle les textes aigre-doux (quand Moulinex révolutionne la vie des femmes) ont fusé, et nous ont fait sourire, d'autres, plus douloureux, nous ont émus et rappelé que la situation des femmes dans le monde est encore parfois, un drame quotidien, et qu'il reste tant d'injustices à combattre!

« Chez les peuples vraiment libres, les femmes sont libres et adorées » disait Antoine de Saint Just au XVIII^e siècle!!! Quel dommage qu'il y ait tant de peuples qui ne soient pas libres... même au XXI^e siècle...

La liberté est longue à acquérir et se paie souvent très cher!

Le Forum Débat

Regards de femmes sur notre société, sur les droits des femmes qui restent à conquérir, sur le respect de l'égalité des sexes qui demeure fragile dans le monde politique et le monde du travail.

L'Association « Femmes 3000 » et le CIDF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes) ont animé un débat sur le droit des femmes. Des questions, des témoignages mais surtout des prises de contact pour l'avenir sont venus ponctuer cette rencontre.



Agenda

JEUDI 29 AVRIL

20h30-IMAGIN'AIR

Entrée libre

MERCREDI 5 MAI

15h - Maison de la Petite Enfance

Présentation du projet lieu Enfant/Parent

MARDI 11 MAI

19h - Réunion Publique

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à échanger autour des projets touristiques et aménagements de la plage.

SAMEDI 22 MAI

Maïade organisée par ANIM'ONDRES

sur la place Publique à partir de 19 h 30 Repas animé organisé par les Mayés tarifs: adulte 14 €/ moins de 10 ans 12 €.

MARDI 8 JUIN

18h30- « Mots Tordus »

Interprétés par les enfants de CE2 et CM2 de l'école élémentaire André Barromes d'Ondres

SAMEDI 19 JUIN

Fêtes des Écoles Organisée par les enseignants et l'Association des Parents d'élèves d'Ondres.

Nos enfants nous donnent rendez-vous:

15h à Larrendart: Spectacle de l'école maternelle « thème: la ferme »

16h30 Capranie: Spectacle de l'école élémentaire « thème: le langage »

Les spectacles seront suivis de la FÊTE SCOLAIRE avec stands de jeux, boisson, tapas...

DU VENDREDI 25 JUIN AU LUNDI 28 JUIN

Fêtes locales d'ONDRES

Organisé par Anim'Ondres en partenariat avec la commune. Le comité des fêtes va commencer à passer dans chaque maison (courant mai) afin de vous distribuer le programme des fêtes 2010. Comme chaque année, vous pouvez donner une pièce qui participe entre autre aux financements des animations proposées!!! Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Invitation au repas des anciens

Samedi 26 juin à 12 h à la salle Capranie

Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans et demeurant à Ondres. Cette année encore, il fera partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez participer à ce moment de convivialité, nous vous demandons de renvoyer le coupon ci-dessous

à la mairie d'Ondres avant le 15 juin. Si vous avez des difficultés de déplacement, faites le nous savoir, nous pourrons venir vous chercher.

M./Mme :				
Adresse:				
Nombre de personnes partici _l	pan	t au	rep	oas:
Faut-il venir vous chercher?:		oui		non

Festi'Mai 13e édition - Du 1er au 29 mai 2010

TARIFS: Adultes: 8 € / 12-18 ans: 5 € / Gratuit pour les - de 12 ans

Sauf pour les spectacles de ROSE et Souad MASSI: Adultes: 13 € / 12-18 ans: 8 € / Gratuit pour les - de 12 ans BILLETTERIE: Vente des billets au guichet le soir du spectacle 1 heure avant le spectacle.

Réservations à l'office de tourisme communautaire

BP 34 - R.N.10 40440 ONDRES - Tél.: 0559451919 - Fax: 0559451920 - Du lundi au vendredi: 10h-13h et 14h-18h www.seignanx-tourisme.com

Samedi 1er mai	20h30	Salle des Sports - Biaudos	Joe SATURE - Théâtre burlesque
Vendredi 7 mai	20h30	Mur à gauche Saint Laurent de Gosse	Les objets volants - Cirque/jonglerie
Samedi 8 mai	20h30	Sous Chapiteau Tarnos	Rose - Chansons françaises
Vendredi 14 mai	20h30	Salle Camiade Saint Martin de Seignanx	Barber shop quartet - Vocal jubilatoire
Samedi 15 mai	20h30	Mur à Gauche Saint André de Seignanx	Astuces et cie - Technologie burlesques
Samedi 22 mai	20h30	Église de Saint-Barthélemy	Askan Legacy - Gospel
Samedi 22 mai	15h00	Salle Mosaïque Saint André de Seignanx	Mecanica théâtre - Réservé aux enfants du Seignanx
Vendredi 28 mai	20h30	Salle Polyvalente Biarrotte	Remy BOIRON - Théâtre
Samedi 29 mai	20h30	Salle CAPRANIE Ondres	Souad MASSI - Musique du monde

Infos pratiques



Inscriptions École maternelle - Rentrée 2010

Nous vous rappelons que les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2010 ont actuellement lieu à l'École Maternelle. Le Jeudi Matin de 9 h 00 à 11 h 30 Apporter:

- Le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter le milieu scolaire.
- Une attestation délivrée par la Mairie, première démarche à effectuer avant d'aller faire l'inscription

à l'école: Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT: Il n'y aura pas d'inscription en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2008 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles.

Services péri-scolaires - Rentrée 2010

Veuillez noter que se tiendra, à l'extension de l'école maternelle, du lundi 7 juin 2010 jusqu'au vendredi 11 juin 2010 de 8h à 12h et de 14h à 18h 30, une permanence afin de réceptionner les dossiers d'inscriptions, aux différents services municipaux, de vos enfants.

Ces dossiers devront être retournés, au Bureau des Affaires Scolaires, si vous ne les avez pas déposés à la permanence, au plus tard **le 30 juin 2010**.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de remplir le plus précisément possible les différents documents. Ces renseignements nous permettront de bien orienter votre enfant tout au long de l'année, dans les différents services auprès desquels il sera inscrit.

Élections **Régionales** à Ondres

Dimanche 14 mars Résultats du 1er tour

M. Alain ROUSSET	43,47 % - 712 voix
M. Xavier DARCOS	18,99 % - 311 voix
Mme Monique DE MARCO	9,04 % - 148 voix
M. Jean LASSALLE	8,61 % - 141 voix
M. Gérard BOULANGER	8,42 % - 138 voix
M. Jacques COLOMBIER	7,02 % - 115 voix
M. Michel CHRETIEN	1,95 % - 32 voix
M. Philippe POUTOU	1,77 % - 29 voix
Mme Nelly MALATY	0,67 % - 11 voix
M. Jean TELLECHEA	0,06 % - 1 voix
M. Xavier Philippe LARRALDE	0 % - 0 voix
Dimanche 21 mars Résultats	du 2 nd tour

M. Alain ROUSSET	62,67 % - 1051 voix
M. Xavier DARCOS	23,55 % - 395 voix
M. Jean LASSALLE	13,77 % - 231 voix

SITCOM Les déchetteries passent aux horaires d'été

Pour répondre aux attentes des usagers, les horaires d'été sont modifiés. La déchetterie ouvrira l'aprèsmidi à 13 h 15 au lieu de 13 h 45 et fermera à 18 h 30 au lieu de 19 h. Ces nouveaux horaires ont pris effet le 28 mars 2010 - **Rappel** Horaire des déchetteries de Labenne, Saint Martin de Seignanx et Tarnos: du Lundi au Samedi inclus de 8h30 à 12 h et de

du Lundi au Samedi inclus de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30

Renseignements: SITCOM Côte Sud des Landes 0558720394 www.sitcom40.fr ■

Nouveaux sites OTCS

Le site www.seignanx-tourisme.com existe depuis 2002, date de création de l'Office. Depuis, il n'a cessé d'évoluer pour présenter le plus efficacement possible l'offre touristique du Seignanx (hébergement, loisirs, visites, restauration...) et ses communes (caractéristiques, mairies, fêtes et animations...).

Pour optimiser sa promotion par Internet, l'Office de Tourisme a aussi développé en interne des sites thématiques:

www.seignanx-randonnee.com www.seignanx-gastronomie.com

ainsi qu'une page **facebook**. Vous savez désormais un peu mieux à quoi le personnel occupe son temps. quand il n'est pas en train de renseigner un client ou d'écrire un article pour le bulletin municipal.





Ondres d'hier à aujourd'hui



Jean MERCADIER Un des doyens d'Ondres

Une vie hors du commun

Jean MERCADIER est un Ondrais d'adoption (sor épouse était Ondraise, de son nom de jeune fille ARTI-GUENAVE).

Né à Paris en 1914, après ses études supérieures, il s'engage à l'âge de 21 ans dans les troupes coloniales (les Marsouins de l'Infanterie de Marine). À sa sortie de l'école de sous-officiers, en 1937, il est envoyé en Chine (où la France dispose de Concessions), puis en Indochine

Durant 9 années, il connut des aventures hors du commun. En octobre 1946, il rentre enfin en France. À l'issue d'une courte affectation au Ministère de la Défense, il bénéficie en 1947 d'une loi de dégagement des cadres et quitte l'Armée.

Après avoir exercé plusieurs activités dans différentes entreprises, il trouve enfin sa voie dans les services techniques d'une importante société d'édition. Il y restera pendant plus de vingt ans.

En 1948, Jean trouve la femme de sa vie, dans le même immeuble parisien où demeuraient ses parents et où il était né, en la personne de Mademoiselle Pierrette ARTI-GUENAVE. Ils eurent trois enfants.

Le Consul Général de
France à Fientsin certific
que le porteur de la présente
carte d'identité est de nationalité Francaise.

Tientsin le l'Accurbe 1935

人養事大
振寶協
調明註
人持非
振寶協
開旗調

En 1976, la société, dans laquelle il travaillait, ayant cessé son activité, Jean, âgé de 61 ans prend sa (pré) retraite. Avec sa famille, il vient s'installer définitivement à Ondres dans leur maison de vacances qu'ils avaient construite en 1968.

Vous pouvez trouver le détail des aventures que Jean vécut en Chine durant la guerre sino-japonaise jusqu'en 1940, puis en Indochine jusqu'en 1946.

Celles-ci, retranscrites par JP Dartiguelongue, furent publiées en 2008 et 2009, dans les bulletins n° 2 et 3, édités par le Groupe de Recherche sur l'Histoire Locale, du FOYER.

Ces bulletins sont en vente au Foyer: Contact M^{me} MONDENX 0559453445.



